



## **TERMES DE REFERENCE**

### **ATELIER REGIONAL SUR LA PREPARATION DES ECHEANCES REDD 2009 ET L'ETAT D'AVANCEMENT DES INITIATIVES REDD DANS LE BASSIN DU CONGO**

#### **1. Contexte**

Les pays de l'espace COMIFAC sont engagés depuis quelques années dans les négociations internationales relatives à la prise en compte du rôle des forêts tropicales dans la lutte contre les changements climatiques. En effet, depuis la COP-11 de la convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques à Montréal en 2005 où cette question a été inscrite, les pays du Bassin du Congo ont participé aux différentes réunions internationales et organisé des concertations sous-régionales pour définir des positions concertées sur le sujet. Des « soumissions » conjointes ont ainsi été transmises en mars 2006, février 2007, août 2007 et mars 2008 au Secrétariat de la Convention.

La COP-13 de décembre 2007 à Bali fut une étape importante dans le processus de négociation sur le REDD. Une décision importante sur la « Réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts dans les pays en voie de développement » (décision 2/CP.13) y a été adoptée par les parties. Cette décision invite les parties à appuyer les initiatives existantes et futures visant :

- au renforcement des capacités via l'assistance technique et le transfert de technologies aux pays en voie de développement ;
- au développement d'activités pilotes permettant de réduire les émissions liées à la déforestation et dégradation ;
- à la mise au point des questions méthodologiques ;
- au partage d'expériences entre l'ensemble des parties prenantes au travers du SBSTA et d'une plateforme web développée par le Secrétariat.

Ces actions forment le Plan d'Action de Bali, qui doit mener à l'adoption de politiques et mesures d'incitation à la réduction des émissions de GES issues de la déforestation et dégradation des forêts lors de la 15<sup>ème</sup> Conférence des Parties qui se tiendra à Copenhague en décembre 2009.

En vue d'apporter des réponses aux attentes de la COP, la COMIFAC a organisé un atelier international en mars 2008 à Paris avec l'appui de la coopération Franco-Allemande. Cet atelier a permis de faire le point sur les différentes méthodologies et initiatives en cours dans la région et au niveau international pour la comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre résultant de la déforestation et la dégradation des forêts. Aussi, cet atelier a-t-il permis de proposer des actions pour améliorer les connaissances dans la région et faciliter la mise en œuvre d'activités pilotes.

Les conclusions de l'atelier de Paris ont contribué à l'élaboration d'une stratégie régionale REDD lors d'une réunion de juillet 2008 tenue dans la même ville. Cette stratégie a été consolidée et présentée aux partenaires lors de la réunion de concertation d'octobre 2008 à Washington. Nombreux partenaires se sont engagés à appuyer la mise en œuvre de ce plan d'actions, notamment :

- la réalisation d'une étude prospective du développement du secteur forestier à l'horizon 2050 ;

- la conduite d'une étude sur les causes de la déforestation et de la dégradation dans la sous-région ;
- la mise en place d'une station permanente de réception satellitaire ;
- la réalisation des actions pilotes pour mesurer les stocks de carbone et estimer les émissions de GES ;
- la mise en place d'un comité scientifique régional REDD ;
- le renforcement des capacités du groupe de travail régional REDD ;
- l'appui aux négociateurs des pays de la COMIFAC ;
- etc.

La prochaine COP prévue en décembre 2009 à Copenhague sera décisive quant à la prise en compte du REDD dans le régime futur du Protocole de Kyoto. Il convient pour cela que des actions planifiées dans le cadre de la stratégie régionale puissent être initiées et menées dans les meilleurs délais afin de répondre aux nombreuses interrogations de la communauté internationale sur le REDD. En se référant au dernier développement sur ce sujet lors de la COP-14 à Poznan, le SBSTA invite dans ses conclusions les pays à soumettre leurs expériences, points de vue et besoins en matière de renforcement des capacités, notamment sur le monitoring et sur les questions intéressant les communautés avant le 15 février 2009.

En vue de faire le point sur les recommandations de la COP-14, examiner les initiatives déjà engagées ou envisagées par les différents partenaires et les perspectives régionales à court terme, il a semblé nécessaire d'organiser un atelier régional. Les présents termes de référence visent à préciser les objectifs et résultats attendus d'un tel atelier.

## **2. Objectifs**

L'atelier de Kinshasa a pour principal objectif d'examiner l'état d'avancement de la mise en œuvre de la stratégie régionale REDD sur la base de l'engagement des partenaires au développement. Il s'agira spécifiquement de :

- Faire le point sur les recommandations de la COP-14 (conclusions SBSTA) de Poznan et préparer la soumission de la COMIFAC ;
- examiner les initiatives déjà engagées ou envisagées par les différents partenaires et ressortir le gap en matière de financement ;
- examiner l'état d'avancement de l'étude prospective sur le développement du secteur forestier à l'horizon 2050 et de l'étude sur les facteurs ou causes de la déforestation en Afrique Centrale ;
- partager les informations et expériences sur les actions pilotes en cours en vue de mutualiser les efforts ;
- faire le point sur les avancées des R-PINs et des R-PLANs en vue de préparer la prochaine réunion du FCPF de Panama.

## **3. Résultats attendus**

Au terme de cet atelier, les résultats attendus sont :

- Une soumission des pays de la COMIFAC pour le Secrétariat de la Convention est élaborée ;
- Un répertoire des actions/initiatives en cours ou envisagées est établi ;

- L'état d'avancement de l'étude prospective horizon 2050 et de l'étude sur les facteurs de déforestation est établi ;
- Une feuille de route sur les actions prioritaires à mener jusqu'à Copenhague est établie.

#### **4. Lieu, date et organisation de l'atelier**

L'atelier se tiendra à Kinshasa (RDC) du 27 au 30 janvier 2008. Il bénéficiera de l'appui financier de la GTZ.

Il est prévu la prise en charge de deux participants/pays et de deux représentants du SE de la COMIFAC. L'atelier est élargi aux différents partenaires de la sous-région engagés dans la mise en œuvre de la stratégie REDD (GTZ, France, AFD, WWF, WCS, CI, DFID, UN-REDD, PNUE, Banque Mondiale, etc.).

La facilitation, la gestion administrative et logistique du séminaire sera assurée par ONF International. Il sera fait appel à l'intervention de trois experts spécialistes des thématiques particulières et/ou du suivi des négociations internationales. Ces experts seront déterminés en concertation et selon les besoins des négociateurs.